*Houilles est une ville en pleine évolution.*

*Desservie par de nombreux transports en commun, à 10 minutes de la Défense, la ville dispose d’atouts spécifiques et enviés, notamment un cadre de vie agréable et paysager.*

La ville de Houilles recrute un(e) :

**Technicien voirie en charge de l’entretien et de la surveillance du domaine public – H/F**

Catégorie A ou B / Titulaire ou contractuel

En tant que Technicien voirie en charge de l’entretien et de la surveillance du domaine public, vous aurez comme principales missions :

**Le suivi de l’entretien du domaine public**

* Suivi et gestion de l’occupation du domaine public ;
* Rédaction des réponses aux courriers et courriels des administrés ;
* Rédaction des courriers pour la mise en application et les mises en demeure en lien avec l’application du règlement de voirie ;
* Gestion et planification des travaux de voirie et intervention des prestataires externe ou concessionnaires ;
* Mise en place et gestion d’outils d’organisation permettant la traçabilité des interventions sur le domaine public ;
* Suivi de la rédaction et de la gestion des arrêtés et permissions de voirie ;
* Gestion des DT/DICT ;
* Veille à la bonne application du Règlement de Voirie ;
* Veille juridique sur les domaines de compétence ;
* Gestion des problématiques de circulation et de stationnement ;
* Mise en place de tableaux de suivi des interventions sur le domaine public tant par les entreprises que par les particuliers ;
* Prescrit, dirige, conduit et gère les interventions et travaux des chantiers courants d’équipements d’infrastructure et de réseaux publics aux plans techniques, environnementaux, financiers et économiques, dans le cadre des marchés d’entretien ;
* Organisation de la gestion, du planning et des modalités d’exécution des interventions et chantiers de travaux ; soit en régie directe, soit à l’entreprise ;
* Contrôle régulier de l’exécution des travaux et vérification des attachements quotidiens ;
* Contrôle du respect des normes et des clauses techniques ;
* Vérification du respect des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers ; Coordination, le cas échéant, des entreprises sur le chantier ;
* Contrôle du respect des délais et de la production des pièces des documents relatifs à l’exécution du chantier ;
* Vérification de la conformité des pièces de paiement aux travaux exécutés ;
* Suivi des engagements de dépense ;
* Analyse et définit les besoins des usagers en tenant compte des attentes de la collectivité ;
* Assure la rédaction et le suivi des marchés publics, d’entretien de la voirie, de signalisation horizontale et verticale, de mobilier urbain et de tout autre marché lié au domaine d’activité du secteur Voirie ;
* Détermine les coûts, les délais, et les contraintes techniques ;

**Gestion de la régie voirie, de la brigade verte et les surveillants de voirie**

* Supervise, coordonne et contrôle les activités de la régie voirie, de la brigade verte, ainsi que des surveillants de voirie
* Assure la planification et la validation des congés des agents sous sa responsabilité.

**Profil**

* Maîtrise des logiciels Word et Excel,
* Connaissance du domaine de la voirie du domaine routier et de sa réglementation,
* Maîtrise de la comptabilité publique et des procédures de marchés publics
* Sens du service public,
* Dynamisme, rigueur, diplomatie, sens de l’organisation, méthode,
* Aptitude à l’organisation,
* Management d’équipe,
* Réactivité,
* Sens du relationnel,
* Travailler en liaison directe avec le chef de secteur,
* Grande capacité d’adaptation,
* Aptitude à la gestion des interlocuteurs externes,
* Bonnes connaissances techniques en réseaux divers
* Bonnes connaissances sur la législation du domaine public et des réseaux
* Être force de proposition,
* Capacité rédactionnelle et d’analyse.

**Organisation du travail**

* Temps complet
* 38 heures hebdomadaires, 32 jours de congés annuels et 10,5 jours de RTT

**Rémunération et autres avantages**

* Rémunération statutaire ou négociable selon profil + prime annuel
* Comité d’entreprise (Plurelya : Œuvres sociales et culturelles de la fonction publique territoriale (sous conditions))